

**PARC RÉGIONAL CHASSERAL**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps,  
Mercredi 15 juin 2005, 20h00,  
Le Pâquier**

**Présents :** 62 personnes membres ont signé les listes de présence  
**Excusés :** 31 personnes membres du Parc ainsi que 30 invités  
**Président :** Michel Walthert  
**Secrétaire :** Fabien Vogelsperger

**1. Salutations et nomination des scrutateurs**

Il est 20h05 lorsque Michel Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. De nombreuses personnes se sont excusées. Vu leur nombre, le président renonce à les citer.

Il passe ensuite la parole à Françoise Pétremand, Présidente de la commune du Pâquier. Elle remercie le Parc de tenir cette assemblée au Pâquier, commune souvent délaissée de part sa situation géographique. Elle constate aussi avec humour, qu'il y a très peu de femmes dans l'assemblée !

Michel Walthert présente ensuite l'ordre du jour.

Messieurs Christian Lecomte et le représentant de la fiduciaire Soresa sont ensuite désignés comme scrutateurs.

**2. Adoption du PV de l'AG d'automne du 8 décembre 2004**

Le PV est accepté à l'unanimité.

**3. Comptes annuels 2004**

Michel Walthert présente les comptes annuels 2004 :

**DEPENSES 2004**

	Comptes 2004	Budget
<b>Fonctionnement</b>		
<i>Fonctionnement associatif</i>	17'092.45	31'500.00
<i>Personnel et fonctionnement courant</i>	185'765.15	179'000.00
<i>Loyer et Energie</i>	13'912.55	17'000.00
<b>Total du fonctionnement</b>	<b>216'770.15</b>	<b>227'500.00</b>
<b>Fonds de projets</b>		
<i>Administration générale</i>	20'696.55	25'000.00
<i>Communication, culture et loisirs</i>	49'723.70	50'000.00
<i>Transport public</i>	36'531.12	43'200.00
<i>Protection et aménagement de l'environnement</i>	74'090.70	0.00
<i>Economie publique</i>	179'792.75	148'800.00
<i>Divers</i>	11'300.00	100'000.00
<b>Total Fonds de projets</b>	<b>372'134.82</b>	<b>367'000.00</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>588'904.97</b>	<b>594'500.00</b>

**RESSOURCES 2004**

	Comptes 2004	Budget 2004
Regio+	173'000.00	173'000.00
Communes sociétaires	63'416.00	61'778.00
Cotisation membres	15'040.00	14'280.00
Dons et soutien	58'134.00	25'000.00
Subvention cantons pour projets	45'500.00	0.00
Subvention communes/projets	4'178.00	0.00
Valorisation Regions de montagne	21'647.92	26'000.00
Valorisation Jura bernois Tourisme	16'130.00	10'000.00
Valorisation Pro Natura	6'712.20	10'000.00
Valorisation Services cantonaux	8'593.00	0.00
Valorisation diverse	4'790.40	0.00
Divers	631.10	113'700.00
Report ressources antérieures	117'579.24	195'449.90
<b>ces</b>	<b>535'351.86</b>	<b>629'207.90</b>

**PROJECTION PLURIANNUELLE**

	effectif			Objectifs		Regio+
	Comptes 2002	Comptes 2003	Comptes 2004	Budget 2005	Prévisions 2006	Total 2002-2006
<b>Dépenses</b>						
<i>Frais de fonctionnement</i>	163'165.00	182'466.55	216'770.15	230'000.00	230'000.00	1'022'401.70
<b>Fonds de projets</b>	<b>22'593.00</b>	<b>159'251.59</b>	<b>372'134.82</b>	<b>524'335.00</b>	<b>475'000.00</b>	<b>1'553'314.41</b>
Participation financière du Parc à des projets	22'593.00	84'885.99	282'433.30	148'835.00	250'000.00	788'747.29
Participation financière de partenaires à des projets		59'133.10	31'828.00	350'500.00	150'000.00	539'241.10
Valorisation du travail des partenaires sur les projets		68'452.50	57'873.52	25'000.00	75'000.00	226'326.02
<b>Total des dépenses</b>	<b>185'758.00</b>	<b>341'718.14</b>	<b>588'904.97</b>	<b>754'335.00</b>	<b>705'000.00</b>	<b>2'575'716.11</b>
<b>Ressources</b>						
Regio Plus	180'000.00	173'000.00	173'000.00	173'000.00	346'000.00	1'045'000.00
Communes sociétaires	48'728.00	48'778.00	67'594.00	67'616.00	80'000.00	312'716.00
Villes-porte (Blanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	0.00	0.00	0.00	15'000.00	20'000.00	35'000.00
Contributions membres individuels ou collectifs	13'340.00	13'880.00	15'040.00	16'000.00	18'000.00	76'260.00
Contributions de départ, soutiens, dons	38'590.00	25'641.25	58'134.00	25'000.00	0.00	147'365.25
Contribution régulière Régions de montagne	21'934.80	26'713.30	21'647.92	26'000.00	26'000.00	122'296.02
Contribution régulière Pro Natura et Jura bernois Tourisme	28'454.00	18'307.60	22'842.20	24'800.00	20'000.00	114'403.80
Contribution cantons		6'981.60	54'093.00	9'000.00	50'000.00	120'074.60
Contribution autres partenaires sur projets		238'49.50	5'421.50	343'700.00	180'000.00	562'971.00
Autres	1'130.40	452.63	0.00	0.00	0.00	1'583.03
<b>Total des ressources</b>	<b>332'177.20</b>	<b>337'603.88</b>	<b>417'172.62</b>	<b>700'116.00</b>	<b>740'000.00</b>	<b>2'527'669.70</b>

## RECAPITULATIF DEPENSES PERIODE 2002-2004

DEPENSES 2002-2004	2002	2003	2004	Total 2002-2004
<b>Fonctionnement</b>	<b>173'609.75</b>	<b>182'466.55</b>	<b>216'770.15</b>	<b>572'846.45</b>
<b>Investissement sur projets</b>	<b>22'593.85</b>	<b>159'251.59</b>	<b>372'134.82</b>	<b>553'980.26</b>
Equipement de bureau	11'360.00	939.40	20'696.55	32'995.95
Communication	8'933.85	8232.00	49'723.70	66'889.55
Développement transport public	0.00	22'583.90	36'531.12	59'115.02
Développement des projets Nature et Paysage	0.00	39'386.39	74'090.70	113'477.09
Développement de projet touristique et économique	2'300.00	75'628.30	179'792.75	257'721.05
Projets divers		12'481.60	11'300.00	23'781.60
<b>Total des dépenses</b>	<b>196'203.60</b>	<b>341'718.14</b>	<b>588'904.97</b>	<b>1'126'826.71</b>
<b>Dont réalisation de terrain</b>		<b>4'073.09</b>	<b>28'558.95</b>	<b>32'632.04</b>
<b>Acceptable pour Regio+</b>	<b>196'203.60</b>	<b>337'645.05</b>	<b>560'346.02</b>	<b>1'094'194.67</b>

## RECAPITULATIF RESSOURCES 2002-2004

RESSOURCES 2002-2004	2002	2003	2004	Total 2002-2004
<b>Regio+</b>	<b>180'000.00</b>	<b>173'000.00</b>	<b>173'000.00</b>	<b>526'000.00</b>
<b>Communes sociétaires</b>	<b>59'728.00</b>	<b>48'778.00</b>	<b>63'416.00</b>	<b>171'922.00</b>
Cotisation membres	13'340.00	13'880.00	15'040.00	42'260.00
Dons et soutien	27'590.00	25'641.25	58'134.00	111'365.25
Subvention cantons pour projets	0.00		45'500.00	45'500.00
Subvention communes/projets			4'178.00	4'178.00
Valorisation Regions de montagne	21'934.80	26'713.30	21'647.92	70'296.02
Valorisation Jura bernois Tourisme	0.00	11'330.00	16'130.00	27'460.00
Valorisation Pro Natura	0.00	6'977.60	6'712.20	13'689.80
Valorisation Services cantonaux	28'454.00	6'981.60	8'593.00	44'028.60
Valorisation diverse		23'849.50	4'790.40	28'639.90
Divers	1'130.50	452.63	631.10	2'214.23
<b>Total ressources locales</b>	<b>152'177.30</b>	<b>164'603.88</b>	<b>244'772.62</b>	<b>561'553.80</b>
<b>Total ressources</b>	<b>332'177.30</b>	<b>337'603.88</b>	<b>417'772.62</b>	<b>1'087'553.80</b>

Après la présentation des tableaux ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

### 4. Admission des nouveaux membres

La liste des nouveaux membres ci-dessous est acceptée.

1	Camille Bloch Shop	Jean François	Leuenberger	Collectif
2	Le Petit Berger	Gérald	Brunner	Collectif
3	Hôtel Restaurant " La Truite"	Charles	Schaltenbrand	Collectif
4	BIO HOF ESBEZI	Esther & Bertrand	Zigerlig	Collectif
5	Auberson & Fils	Michel & Claude	Auberson	Collectif
6	Boulangerie Chez Jean-Pierre	Jean François	Leuenberger	Collectif
7		Dominique Françoise	& Meyland	Collectif
8	Fromagerie Au plateau du fromage	Suzanne & Franz	von Büren	Collectif
9	Accueil à la Ferme	Mina & Erwin	Schumacher	Collectif
10	Le Grillon Restaurant	Daniel	Jeandrevin	Collectif
11		Serge	Oyvaert	Individuel
12		Edwin	Van der Kaap-Frank	Individuel
13		Rolf	von Allmen	Individuel
14		Ariane	Droz	Individuel
15		Edy	Erismann	Individuel
16		Claude	Wenger	Individuel

Il est à noter que M. Jean-François Leuenberger apparaît à la fois comme représentant de Camille Bloch Shop et de la Boulangerie Chez Jean-Pierre, à Courtelary

Le président propose ensuite à l'assemblée d'augmenter le nombre de membres individuels de l'association par une opération de parrainage dont le principe est le suivant.

- Prendre des bulletins d'adhésion "parrainage".
- Tirage au sort en fin d'année 2005 entre tous les parrains : 3 repas dans une métairie
- Toute personne ayant parrainé plus de trois personnes d'ici à la fin de l'année sera automatiquement primée par un repas dans une métairie.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### 5. Réélection du comité

Le comité doit être réélu tous les 4 ans. Cette durée sera atteinte le 26 septembre 2005. Le président propose donc de renouveler le comité dès à présent. Sur les 13 membres, trois personnes ont présenté leur démission à savoir MM. Philippe Grosvernier, Ulrich Kaempf et François Cuche.

#### Nomination du Président :

Alain Ducommun, Vice Président propose à l'assemblée de reconduire Michel Walthert dans sa fonction de Président. En effet, il est très apprécié aussi bien à l'interne de l'association que dans les contacts externes.

Aucune autre proposition n'est faite et Michel Walthert est réélu par acclamation. Michel Walthert remercie l'assemblée.

#### Reconduction des membres du comité qui souhaitent poursuivre leur mandat

<b>Représentants des communes et bourgeoisies (4 au moins)</b>	Stéphane Boillat XXXXXXXXXX Kuno Moser Willy Sunier	Commune de Saint-Imier Communes du Val de Ruz Bourgeoisie de Bienne Commune de Nods
<b>Représentant des associations et groupes d'intérêt (3 au moins)</b>	Henri Baumgartner Armelle Combre Alain Ducommun Michel Voutat XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	Représentant des chasseurs Jura bernois Tourisme Pro Natura Société des Bugnenets / Savagnières Parc jurassien de la Combe-Grède Représentant des agriculteurs
<b>Membres choisis pour leur compétence et leur intérêt</b>	<b>Michel Walthert, Président du Parc</b> Jacques Girardin  Anne-Lise Lecomte	Offices des affaires communales de BE Forestier du triage d'Orvin et CEFOJB Exploitante agricole
<b>Membres consultatifs</b>	Rothenbühler André Daetwyler Francis ou Chardon Katia Vivone Maria Mosimann Pierre	Région Jura-Bienne ARJB Région Centre-Jura  Région du Val de Ruz OACOT, aménagement

Ces personnes sont reconduites par acclamation

**Nomination de nouvelles personnes au Comité pour remplacer les trois personnes qui démissionnent :**

Michel Walthert propose la nomination de **François Vauthier** comme représentant du Parc jurassien de la Combe-Grède. François Vauthier habite Saint-Imier. Il est secrétaire depuis de nombreuses années du Parc jurassien de la Combe-Grède.

François Cuche propose la nomination de **Frédéric Cuche** pour représenter les communes du Val de Ruz. Frédéric Cuche habite le Pâquier, est un grand connaisseur de la région et des questions d'environnement. Il est député au Grand Conseil Neuchâtelois et retraité depuis peu.

Bernard Cuche propose la nomination de **Roger Stauffer** comme représentant des agriculteurs. Roger Stauffer est agriculteur à la Joux du Plâne. Il a exercé de nombreux mandats au sein d'organisations agricoles dont la présidence de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

Les trois personnes proposées sont nommées par acclamation.

Pierre Amstutz, de la commune de Villiers aimerait que la région Val de Ruz soit mieux représentée. Maria Vivone est membre du comité du Parc à titre consultatif mais est effectivement peu disponible.

**Participation de la commune d'Orvin au Comité :**

La commune d'Orvin, nouvelle commune sociétaire du Parc, souhaite participer aux travaux du comité. Toutefois, aucune personne n'a pu être proposée en qualité de délégué dans la mesure où des nouvelles élections au conseil municipal n'auront lieu qu'à fin juin 2005.

Le comité étant complet, une modification des statuts pour augmenter le nombre de places au Comité sera proposée à l'assemblée de décembre 2005.

En attendant, il est proposé à la commune d'Orvin d'assister aux séances du comité à titre consultatif.

**6. Nomination des vérificateurs des comptes**

Le Président propose la nomination des personnes suivantes comme vérificateurs des comptes pour une période de 4 ans :

**Titulaires :**

- Thomas Schwab, administrateur des finances de la commune de La Neuveville
- Stéphanie Grélat, comptable à la commune de Saint-Imier

**Suppléante :**

Madame Terretaz, administratrice à la commune de Villiers

Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité.

**7. Rapport sur l'état des projets**

Michel Walthert présente la nouvelle mouture du dépliant Lignes et Chemins ainsi que le numéro 3 du Relais. Ces documents sont distribués aux personnes présentes.

Michel Walthert souligne le soutien de Ciments Vigier SA pour les deux numéros 2005 du journal du Parc.

Monsieur Giauque constate que la date de la fête villageoise du plateau de Diesse du 26, 27 et 28 août 2005 a été oubliée dans l'agenda publié dans le Relais No 3.

Fabien Vogelsperger présente ensuite les principaux projets en cours :

**Projets Nature et Paysage :**

- Grand Tétrás
- Végétation sommitale
- Sabot de Vénus

**Projets de développement touristique :**

- Parcours VTT
- Réseau équestre
- Suite de la route des Goûts et des Saveurs

**Transports :**

- Stationnement aux Prés d'Orvin
- Bus Nods / Chasseral
- Route Nods / Chasseral

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes à l'assemblée :

Plusieurs interventions sont faites au sujet du transport public Nods / Chasseral :

Christian Blaser : La solution Car Postal est très rigide

Francis Daetwyler : il s'agit de lancer une nouvelle ligne ce qui n'est pas simple. La réservation est nécessaire pour réduire les coûts. Mais les courses sont à l'horaire ce qui permet de figurer dans l'indicateur officiel.

Michel Walthert : les partenaires locaux ne participent pas financièrement, ce qui est handicapant.

Christian Blaser : La société de développement de Nods soutiendra le projet si des minibus font la course plutôt que de gros bus vides.

Christian Lecomte : les transports publics sur Chasseral sont sclérosés, il faut trouver des solutions innovantes à l'image de Publicar (course sur réservation).

### **8. Information sur la loi "Protection de la Nature et du Paysage" et le plan directeur Chasseral**

Fabien Vogelsperger présente l'évolution du projet de révision de la loi sur la nature et le paysage.

Après les difficultés connues en 2004, la révision de cette loi a été acceptée en première lecture par le Conseil des états. Le national devrait se prononcer avant la fin 2005. La loi devrait ainsi être prête pour 2007.

Les moyens financiers, d'abord gommés par le Conseil fédéral sont à nouveau prévus.

Pour faire la demande de reconnaissance comme Parc naturel régional, il faudra élaborer une Charte pour une période de dix ans. Cette Charte est très proche d'un plan directeur. Le comité a donc décidé de présenter aux communes la nouvelle mouture du plan directeur Chasseral et le projet de Charte en même temps.

Le projet de loi prévoit que les communes feront partie du parc dans la totalité de leur limite communale. C'est là une nouveauté par rapport au concept développé à Chasseral, essentiellement tourné vers la partie rurale et forestière du massif. Il faudrait donc pouvoir s'adapter.

Une petite discussion s'ensuit :

Alain Ducommun : l'intégration de tout le territoire communal est une proposition qui n'est pas encore acquise.

André Meylan (président du Parc jurassien vaudois) : impliquer tout le territoire de la commune est un non sens. Il faut se concentrer sur la protection de la nature.

Michel Walthert : l'OFEPF a besoin d'expérience de terrain pour caler les ordonnances et manuel de mise en œuvre.

### **9. Divers**

L'inauguration des parcours VTT est prévue pour le 28 juin à 10h00 à Nods.

Madame Hermann de Lamboing : il faut diffuser assez loin les documents et communications du Parc.

Madame Lerch : Les grands cars circulant sur les routes de Chasseral la choquent.

Monsieur Kaempf : qu'en est-il de la responsabilité civile des propriétaires et exploitants par rapport aux nombreux parcours (VTT, équestre etc..).

Monsieur Walthert : le cycliste à une responsabilité civile et une assurance accidents et l'exploitant une responsabilité civile. La couverture d'un éventuel accident existe ainsi de fait.

Monsieur Früh : il est important de solliciter la télévision dès qu'il y a des communications à faire.

Madame Maurer : est-ce que les passages VTT des parcours sont financés par le Parc ? réponse oui.

Suite à ces échanges, Michel Walthert lève la séance (21h50) et remercie les participants.

Madame Pétremand invite l'assemblée à un apéritif généreusement offert par la commune du Pâquier.